

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 19 JUILLET 1917

G.-E. DION, Administrateur.

Au Conseil de Ville

Assemblée du 23 Juin —

Après ouverture de l'assemblée et lecture des minutes de la dernière réunion le conseil vote la somme de \$356.52 pour payer les comptes suivants :

L. A. Dugal \$278.46, Eugène Blanchette \$7.50, Rosario Lebel \$10.12, Noel Beaulieu \$32.50, Baker-Water Co. \$15.01 Canadian General Slect \$4.97, Thomas Guerrette \$7.92.

Sur rapport du Comité des chemins on vote la somme de \$465.18 pour ouvrage sur les différentes routes de la Ville.

Une réclamation de \$200 pour dommages à son auto est présentée par M. Cléophas Thibault de Rivière du Loup. Le secrétaire est prié d'accuser réception de la demande de M. Thibault.

Tous les détails de la construction et du coût de l'égoût construit par M. L. A. Dugal sur le chemin du Canada depuis la Rue de l'Église à la Rivière Madawaska, sont donnés à la Ville. Le Comité des chemins est autorisé à voir si la Ville devrait acheter cet égoût pour le relier à son système.

Assemblée du 3 Juillet :

Sont présents : Le maire, les échevins J. E. Michaud, J. A. Ratté, David Chassé, Aurèle Bérubé.

La somme de \$1521.54 est votée pour payer les comptes suivants :

Léonard Dufour \$70.00, Albert Fournier \$11.20, Régis Thériault \$139.00, James Martin \$7.50, J. A. McMillan \$2.92 L. A. Dugal \$700.98, Charles Pérusse \$0.95, Th. Guerette \$2.54, John E. Wilson \$8.10, Willie J. Morin \$34.35, Provincial Hospital \$39.00, Léville J. Cyr \$4.20, Dr J. A. Guy \$200 L. A. Dugal \$3.60.

La Ville accepte la démission de M. Wilbrod Picard, assistant ingénieurs à la Station de pouvoir.

Une lettre de la Révérende Sœur Cécile, Supérieure du Convent des Filles de la Sagesse est lue au conseil et demandé qu'un trottoir soit construit sur la Rue de l'Église du côté du couvent. La question est référée au comité des chemins.

La ville refuse de réduire le compte d'électricité de M. J. O. Gosselin.

La ville accepte de fournir à M. Lincoln de la Compagnie Fraser l'électricité pour expérimenter un nouveau poêle de cuisine au prix de \$40.00 par an.

Une nouvelle échelle de taux pour les services de l'aqueduc est adoptée.

Maison privée et logements. Taxe générale (une famille)	\$10.00
"Closet"	3.00
Bain	2.00
Chaque famille additionnelle	10.00
"Hose" (pour lavage de voitures ou arrosage) (Du 1er avril au 30 septembre)	2.00
Magasin, Bureau, Boutique, Dentiste, Photographie	6.00
"Closet"	3.00
Bain	2.00
Boutique de Barbier. (rère chaise avec eau chaude et eau froide)	6.00
(rère chaise sans fontaine)	4.00
Seconde chaise	2.00
Chaque chaise additionnelle	1.00
"Closet"	4.00
Bain	2.00
Boulangerie	10.00
Buanderie	18.00
Maison de pension (taxe générale)	15.00
"Closet"	4.00
Bain	3.00
(sera classifié comme maison de pension, toute maison privée avec trois pensionnaires ou plus)	
Hotel (taxe générale)	20.00
rère "Closet"	5.00
Chaque "Closet" additionnelle	2.00
rer Bain	4.00
Chaque Bain additionnel	2.00
Etable (pas d'eau au logement) 1er animal	4.00
Chaque animal additionnel	1.00
Etable (avec l'eau au logement) 1er animal	4.00
Chaque animal additionnel	1.00
Etable de louage. Chaque stalle	2.00
Garage (taxe générale)	8.00
"Hose"	4.00
Embouteilleur (taux par mois)	2.50
Constructions :	
Béton par verge cube	.05
Maçonnerie par verge cube	.03
Brique par mille	.10

Crépi la verge carrée

Les taux ci-dessus sont payables trois mois d'avance. Une amende de \$50.00 prévue par la loi, sera imposée à toute personne s'approvisionnant d'eau sans autorisation, ou approvisionnant son voisin.

M. James Martin et M. Charlie Guerrette sont nommés constables.

Assemblée du 13 Juillet —

Sont présent : Son honneur le Maire, les Echevins Aurèle Bérubé, J. F. Rice, J. S. Michaud & David Chassé, L. Gagné.

La Somme de \$980.18 est votée pour payer les comptes suivants :

P. J. Hughes, Fredicton \$102.00 Le Madawaska 51.35 Th. Lorton. 6.90 George Pelletier 2.60 A. G. Lockhart 95.00 Fred Lajoie 4.75 Dr E. Simard 33.40 L. P. Fournier 35.00 Chs. Perusse 20.00 Auguste Bérubé 5.35 Impérial Oil, 18.86 Florent Fournier 5.00 Mueller Mfg. Co 9.61 Northern Electric 151.86 J. W. Hall 4.90 Canadian Westinghouse 433.70 Le conseil vote aussi somme de \$899.67 pour ouvrage sur les chemins et \$37.20 pour dépenses sur le système électrique.

A la demande du bureau de santé un nettoyage du Réservoir de l'aqueduc sera fait prochainement tous les tuyaux du système seront vidés.

M. Eugène Blanchette est engagé pour terminer le chemin allant vers l'écluse, au prix de \$155 pour une longueur d'à peu près 2000 pieds.

M. Théophile Michaud est nommé ponier et M. F. X. Carrière est appointé garde champêtre.

Le Comité des chemins fait son rapport au conseil sur les travaux accomplis sur ceux à terminer et ceux qui devront nécessairement se faire avant la fin de l'année.

La somme de \$3100, a été dépensée sur les chemins jusqu'à ce jour y compris certains travaux d'ingénieurs au montant de près de \$450.

Après discussion le conseil autorise le comité de continuer les travaux.

Un règlement très important s'appliquant aux Terrains non subdivisés situés dans la Ville sera présenté au conseil à la prochaine assemblée, mardi le 24 courant.

Une demeure de colon canadien

Nous sommes à St Honoré, petit village très prospère.

Au sommet d'un petit coteau, se trouve située la demeure de mon oncle Baptiste en bas, la rivière St-François coule en murmurant sa douce complainte.

A droite et à gauche se déroulent le long du chemin, les terres cultivées d'où s'élèvent un parfum qui embaume.

Non loin de ces terrains verdoyants se trouve la forêt, d'où s'élèvent vers le ciel des bouquets d'érables canadiens.

Cette petite maisonnette bâtie de "pièces" est d'un aspect très coquet : car les "pièces" ont été si bien équarries.

Quatre, fenêtres aux rideaux d'indienne barrées, un seul étage et un grenier.

L'intérieur est des plus simples, la cuisine, une chambre pour les "étrangers" et une pour les parents.

On a une chambre pour les "étrangers", en effet c'est là que couche toute la "visite" les chambres sont meublées de l'indispensable, quelques chaises fixes au mur, un grand lit de bois recouvert du couvre-pieds aux carreaux blancs et bleus.

Dans la chambre des parents il y a en plus le "ber". Il est solide le "ber" canadien sur ses longs "chateaux" de "bois fraisés" et ses "genouilles" rustiquement tournées.

En effet il a besoin d'être solide le "ber" canadien, car la "visite des sauvages" arrive plusieurs fois.

Dici à ce qu'on le relègue au grenier il en balancera et endormira des bébés rares et joulflus.

Le mobilier de la cuisine consiste en quelques chaises et le "banç". Une table de sapin, le "poêle à deux ponts" le "bon" des siaux, un vieux coffre bleu complètent le mobilier.

Sur le mur est suspendue la grande croix noire, encadrée du rameau.

Dans la "place" quelques marmots s'amuse sous l'œil vigilant de leur mère.

Tout à coup la petite cloche du village, de sa voix grave annonce l'Angelus.

L'homme travaille à son "abattis". Il s'arrête, se met à genoux et recite l'angelus.

Ensuite il s'essuie le front d'un revers de sa manche de flanelle à carreaux blancs et rouges et il descend vers sa demeure pour y prendre le repas du midi.

Ah ! quelles sont belles, quelles sont inopantes les demeures des colons canadiens. Elles n'ont pas cet aspect morne et triste de ses grosses bâtisses de villes.

Pourquoi malgré leur pauvreté sont-elles si belles, si imposantes, c'est parce que la se continuent les traditions de nos pères, c'est là que se conservent les bonnes vieilles coutumes canadiennes.

Aimons, respectons les demeures de nos colons canadiens.

JEAN DU CANADA.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :

Caraquet, M. P. E. Moreault, Gérant
Bathurst, A. Alain, Gérant
Edmundston, F. H. Bourgoin, Gérant
Moncton, J. E. St-André, Gérant
Norton, L. J. Melanson, pro-Gérant
St-John, D. W. Harper, Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an : les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Four la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Incorporee en 1869

Capital autorisé \$ 25,000,000
Capital payé et fonds de réserve \$ 27,000,000
Actif \$ 285,000,000

Siege Central, Montreal

Sir HERBERT S. HOLT, Président E. L. PRASE, Vice-Prés.
et Dir. Général C. E. NEILL, Administrateur Général

Les succursales, de cette Banque 365 couvrent toutes les provinces du Canada et offrent les facilités pour effectuer toutes espèces d'opérations de banque 45 branches sont dans les PAYS étrangers

Departement d'Epargnes

On peut ouvrir un compte avec un montant de UNE PIASTRE (\$1.00) ou plus. L'intérêt sera payé ou crédité semi-annuellement.

Comptes Conjoints.—S'ils le désirent, deux membres de la même famille pourront ouvrir un seul compte, l'un ou l'autre (le survivant en cas de mort) ayant droit à l'argent déposé.

Les comptes peuvent être ouverts et desservis par la malle.

SUCCURSALE D'EDMUNDSTON, N. B.

A. G. LOCKHART, Gérant.

Terrain de Grand Pré

CONTRIBUTIONS REÇUES

Montant Accusé		\$1073.95
M. Placide Vignéault,	Ile aux Perroquets, P. Q.	1.00
M. Louis C. LeBlanc,	Meteghan River, N. E.	2.00
M. René Icard,	Toronto, Ontario,	1.00
M. N. Jacquet, Lieut de Vaisseau, No 1, Traverse, Brest,	France,	2.00
M. Placide L. Daigle,	St Louis de Kent, N. B.	.50
M. L'Abbé M. L. Richard,	Lac Baker, Cté de Mad., N. B.	5.00
Les Paroissiens	Richibouctou Village, N. B.	22.80
M. Pascal Hébert,	Richibouctou Village, N. B.	1.00
Mme Adelaide McCaie	Richibouctou Village, N. B.	1.00
Total		\$1110.25
Alexandre J. Doucet,		
Trésorier du Comité.		

Cultivateurs lisez
Le Madawaska